

Activ' Créa émergence



Objectifs de la formation

Analyser l'opportunité d'un projet de création / reprise d'entreprise
Construire un plan d'actions personnalisé

PROGRAMME – UN PARCOURS EN 3 ETAPES

L'ENTRETIEN DE DIAGNOSTIC

Vous rencontrez le référent qui vous accompagnera tout au long de votre parcours. Vous exposez votre situation personnelle et professionnelle, vos motivations et explorez ensemble les freins et leviers à la mise en œuvre de votre projet. A l'issue de ce rendez-vous, 3 options :

La création/reprise d'entreprise n'est pas une opportunité pour vous. Vous préférez reprendre votre recherche d'emploi.

Votre projet est déjà très avancé et vous avez les clés pour concrétiser, en autonomie ou via une autre modalité d'accompagnement.

Votre idée mérite d'être approfondie. Vous poursuivez.

LE PARCOURS PERSONNALISÉ

Construit sur mesure avec votre référent, votre parcours d'apprentissage vous permettra de : mieux vous connaître et vous imaginer chef d'entreprise, comprendre la création d'entreprise, les démarches et étapes clés à mettre en œuvre, les compétences à maîtriser, enrichir votre idée et mieux cerner votre projet, s'informer sur la réalité du quotidien d'un entrepreneur : protection sociale, gestion, aspects juridique..., développer votre réseau. **Et sera ponctué de :** mises en situation, ateliers collaboratifs, rendez-vous individuels, échanges avec des entrepreneurs, informations et ressources digitales.

L'ENTRETIEN DE BILAN

En collaboration avec votre référent, vous évaluez si les conditions sont réunies pour poursuivre ou non dans votre projet d'entreprise. **Que vous décidiez de vous réorienter vers une recherche d'emploi ou de vous lancer dans la création/reprise d'entreprise, cette prestation vous aura permis de mieux appréhender votre avenir.**

A l'issue de ce rendez-vous, votre référent vous remet **votre passeport Activ'créa.** Il synthétise votre parcours, vos compétences et un plan d'actions. Ce sera un outil précieux pour vos démarches futures.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

1 rendez-vous de diagnostic : 1h30 / 4 ateliers collectifs de 1h30 / 2 ateliers de 2h / 3 tutorats de 1h / 1 bilan de 1h / Asynchrone : 8h30 / Production par le bénéficiaire 10h

=> Soit un temps total pour le bénéficiaire de 34h

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un « PASSEPORT » complété et commenté comportant un plan d'actions personnalisé.

Taux de
satisfaction :
nouvelle
formation
2026



Tarif

Pris en charge
pour les demandeurs d'emploi



Financeurs



Pour en savoir plus, contactez-nous ! BGE AURA



04 73 35 12 39



contact@bge-aura.fr



Public

Demandeur d'emploi, inscrit à
France Travail



Prérequis

Avoir une envie de création/reprise
d'entreprise.



Durée du parcours estimé

34 h sur 2 mois maximum (voir
modalités pédagogiques pour le
parcours détaillé)



Dates et lieux de la prestation

Dates fixées auprès de France
Travail.

En moyenne 250 places d'accueil
par mois sur toutes les antennes
de BGE Aura situées dans l'Allier, la
Loire, la Haute-Loire et le Puy de
Dôme

Modalités d'accès

Entretien individuel de diagnostic

Délais d'accès

Inscription peut être effectuée
auprès de votre conseiller France
Travail ou directement depuis votre
espace en ligne sur le site de
France Travail



Intervenants

Nos conseillers-formateurs sont des
intervenants reconnus dans
l'accompagnement à la création et
du développement des entreprises
et ont une expérience significative
dans leur domaine d'activité. Ils
sauront répondre à vos besoins



Accessibilité

Référent handicap : Julie BENET
Julie.benet@bge-aura.fr
04 73 35 12 39
Bâtiments et services accessibles à
tous

